

APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET N°003/26/ST/ASMI/CARPA, DU 27 JANVIER  
2026

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

EN VUE DE L'ELABORATION D'UN GUIDE DE TRAITEMENT DES OFFRES SPONTANÉES DANS  
LE CADRE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

**1- Contexte**

La Stratégie Nationale de Développement (SND30) du Cameroun, fait du développement des infrastructures l'une des principales fondations sur lesquelles repose le premier pilier de ladite stratégie, à savoir la transformation structurelle de l'économie nationale. Un ensemble de grands projets d'infrastructures d'un montant de 37 500 milliards F CFA, sont ainsi prévus pour la présente décennie 2020-2030. Les ressources internes n'étant pas à mesure de couvrir à elles seules ce montant, le gouvernement entend privilégier le schéma Partenariat Public-Privé (PPP) dans la réalisation de ces grands projets. Il est ainsi prévu que ces projets soient réalisés à plus de 75% en mode PPP.

Seulement cette modalité de la commande publique qu'est le PPP, exige qu'un ensemble de conditions soient réunies pour la réussite de la mise en œuvre des projets. Parmi ces conditions figurent : une bonne sélection, priorisation et préparation des projets, un strict respect de la procédure de passation du contrat, ainsi qu'une rédaction rigoureuse des termes des contrats sous-jacents.

Pour accompagner et assister les acteurs publics dans l'élaboration et la conduite de leurs projets PPP, en plus de son appui dont ils bénéficient déjà, le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) a jugé nécessaire de mettre à leur disposition un ensemble de guides pratiques devant permettre une mise en œuvre efficace et rapide des projets en PPP.

Parmi ces guides, figure le guide de traitement des offres spontanées. Dans le domaine des PPP, les offres ou les propositions spontanées sont des offres de réalisation de projets en PPP qui sont faites aux autorités contractantes par les opérateurs économiques privés, sans que celles-ci n'aient eu à les solliciter.

**2- Objet**

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est lancé à l'intention des cabinets d'études désirant participer à la procédure de sélection d'un Consultant chargé d'accompagner le CARPA dans l'élaboration du guide de traitement des offres spontanées dans le cadre des Partenariats Public-Privé (PPP).

### **3- Consistance et durée des prestations**

A partir de l'exploitation du cadre juridique des contrats de partenariat en vigueur au Cameroun et s'inspirant des meilleures pratiques sur la conduite des PPP dans le monde le cas échéant, le Consultant proposera un guide de traitement des offres spontanées.

La durée de la mission du Consultant est de trois (03) mois calendaires.

### **4- Conditions de participation**

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt est ouvert à tout Cabinet d'Etudes résidant au Cameroun, disposant de références dans l'exécution de missions similaires.

### **5- Contenu du dossier**

Le dossier de candidature du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt devra comporter les pièces suivantes :

#### ***5-1. Un dossier administratif***

Il comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :

- Une lettre de motivation dûment signée du Candidat ;
- La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur et la carte de contribuable ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le justificatif de l'inscription aux divers ordres d'expertises le cas échéant ;

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraîne la non recevabilité de la candidature.

#### ***5-2. Un dossier technique***

Le dossier technique comprendra au minimum :

- Le personnel clé envisagé pour la réalisation de la mission, accompagné pour chaque membre du personnel annoncé, des documents justifiant sa capacité à effectuer la mission (CV daté et signé, copie certifiée conforme de l'original du diplôme, ...);
- Les références du candidat dans les prestations similaires à celles qui sont sollicitées dans le présent mandat, accompagnées pour chaque référence annoncée, des copies claires et lisibles des contrats déjà réalisés (la première et dernière page du contrat et le PV de réception);

### **6- Profil du Consultant**

A titre indicatif, l'équipe chargée de la réalisation de l'étude sera composée du personnel suivant :

- Un Chef de mission (niveau BAC+5 minimum), qui devra de préférence être un Ingénieur ou un Juriste, ayant au moins douze (12) ans d'expérience professionnelle générale, une expérience significative et une bonne connaissance des PPP et au moins cinq (05) références dans des prestations similaires à celles objet du présent APMP
- Un Expert (niveau BAC+5 minimum) avec un profil de financier, ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle générale, une bonne connaissance des PPP et au moins trois (03) références dans des prestations similaires à celles objet du présent APMI;
- Un Expert (niveau BAC+4 minimum) avec un profil de juriste, ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle générale, une bonne connaissance des PPP et au moins trois (03) références dans des prestations similaires à celles objet du présent APMI.

## **7- Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, seront déposés sous pli fermé et scellé au CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé - quartier Bastos), à côté de l'Ambassade de Russie, au plus tard le **09 mars 2026 à 15heures**, heure locale. Ils devront porter la mention suivante :

**« AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/26/ST/ASMI/CARPA, DU 27 JANVIER 2026**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT**

**EN VUE DE L'ELABORATION D'UN GUIDE DE TRAITEMENT DES OFFRES SPONTANNEES  
DANS LE CADRE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE »**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## **8- Evaluation des dossiers**

Les dossiers de candidatures seront évalués suivant les critères ci-après :

### ***8.1- Critères éliminatoires***

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100

### ***8.2- Critères essentiels***

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

- Personnel du candidat : 70 pts ;
  - Chef de mission : 30 pts
    - *conformité du diplôme* : 02 pts
    - *Expérience professionnelle générale* : 05 pts
    - *Connaissance des PPP* : 10 pts

- *Certification internationale en PPP* 03 pts
- *Expérience spécifique dans les projets similaires :* 10 pts
  
- Experts Financier : 25 pts
  - *Conformité du diplôme :* 02 pts
  - *Expérience générale :* 05 pts
  - *Connaissance des PPP :* 10 pts
  - *Expérience spécifique dans les projets similaires :* 08 pts
  
- Experts Juriste : 25 pts
  - *Conformité du diplôme :* 02 pts
  - *Expérience générale :* 05 pts
  - *Connaissance des PPP :* 10 pts
  - *Expérience spécifique dans les projets similaires :* 08 pts
  
- Références du Candidat : 20 points ;
   
*10 pts par prestation similaire annoncée et justifiée*

#### **9- Financement**

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'intérêt sont financées par le budget 2026 du CARPA

#### **10- Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt, peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au siège du CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé – quartier Bastos) à côté de l'Ambassade de Russie, BP : 33745 Yaoundé, Tél : (237) 621 60 26 00.

Le Président



*Jiery Bonaventure*  
*Bondoma Yokono Dieudonné*